

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 08796 Numéro SIREN : 751 095 712 Nom ou dénomination : AFFLELOU
--

Ce dépôt a été enregistré le 03/04/2019 sous le numéro de dépôt 39581



1906144501

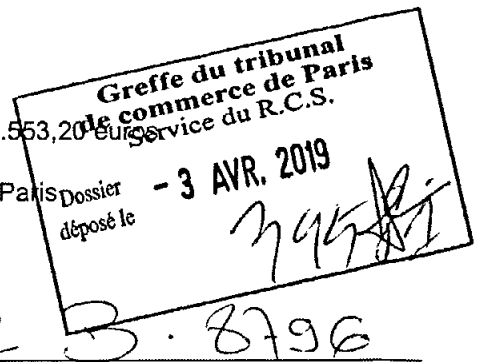
DATE DEPOT :	2019-04-03
NUMERO DE DEPOT :	2019R039581
N° GESTION :	2012B08796
N° SIREN :	751095712
DENOMINATION :	AFFLELOU
ADRESSE :	11 rue d'Argenson 75008 Paris
DATE D'ACTE :	2019/01/31
TYPE D'ACTE :	ACTE
NATURE D'ACTE :	CHANGEMENT D'ADMINISTRATEUR(S)

AFFLELOU

Société par actions simplifiée au capital de 233.531.553,20 €

Siège social : 11, rue d'Argenson – 75008 Paris

w751 095 712 RCS Paris



ACTE UNANIME DES ASSOCIES

SOUS SEING PRIVE EN DATE DU 31/01/ **2019**

AA.

CA.

L'an deux mille dix-neuf, le 31/01, à 10h.

L'ensemble des associés (les "Associés") de la société Afflelou, société par actions simplifiée, dont le siège est sis 11, rue d'Argenson à Paris (75008) et dont le numéro unique d'identification est 751 095 712 RCS Paris (la "Société"), ont adopté par voie de signature d'un acte unanime sous seing privé les décisions suivantes portant sur l'ordre du jour ci-après, conformément aux dispositions de l'article 14.6 des statuts de la Société :

1. Constatation de la démission de Monsieur Dominik Halstenberg de ses fonctions de membre du conseil d'administration de la Société et nomination d'un nouveau membre du conseil d'administration de la Société ;
2. Pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales.

Les Associés indiquent avoir préalablement aux présentes pris connaissance des documents suivants :

- la lettre de démission de Monsieur Dominik Halstenberg,
- la lettre d'acceptation des fonctions de Madame Julia Barones Van Tuyll Van Serooskerken,
- la déclaration de non-condamnation de Madame Julia Barones Van Tuyll Van Serooskerken, et
- un exemplaire des statuts de la Société.

En signant le présent acte sous seing privé, chacun des Associés de la Société (i) reconnaît en tant que de besoin avoir été pleinement et utilement informé des présentes décisions conformément à la loi, aux règlements et aux statuts de la Société et (ii) renonce à tout délai et forme de convocation conformément aux dispositions légales et statutaires applicables à la Société.

Ceci étant exposé, les Associés adoptent à l'unanimité les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

Constatation de la démission de Monsieur Dominik Halstenberg de ses fonctions de membre du conseil d'administration de la Société et nomination d'un nouveau membre du conseil d'administration de la Société

Les Associés, après avoir pris connaissance des statuts, de la lettre de démission de Monsieur Dominik Halstenberg, de la lettre d'acceptation des fonctions et de la déclaration de non-condamnation de Madame Julia Barones Van Tuyll Van Serooskerken,

prennent acte, ce jour, de la démission de Monsieur Dominik Halstenberg de ses fonctions de membre du conseil d'administration de la Société,

décident de nommer, ce jour, en remplacement de Monsieur Dominik Halstenberg, en qualité de nouveau membre du conseil d'administration de la Société, pour une durée de six (6) exercices soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaires des associés devant approuver les comptes de l'exercice clos au 31 juillet 2024 :

- **Madame Julia Barones Van Tuyll Van Serooskerken**, née le 8 novembre 1978 à Oxford, de nationalité Néerlandaise et demeurant

213 Peach Road, Levens, W10 4DX

prennent acte que Madame Julia Barones Van Tuyll Van Serooskerken a d'ores et déjà fait savoir par avance qu'il acceptait les fonctions qui lui seraient confiées et qu'il n'est frappé par aucune mesure, ni disposition législative ou réglementaire susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

SECONDE DECISION

Pouvoir pour l'accomplissement des formalités

Les Associés **donnent tous pouvoirs** au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme du présent procès-verbal à l'effet de remplir toutes formalités légales de publicité.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Pascual', with several horizontal strokes underneath.

Tchin Management 3
Par : Monsieur Didier Pascual



Lion / Seneca Lux 2

Par : un Directeur A et/ou un Directeur B